



Bulletin Officiel

Saison 2025-2026

23 avril 2026



Au sommaire cette semaine

ADMINISTRATIF

- RAPPEL RÈGLEMENTS
- CLUB SPORTIF ENGAGE

SPORTIF

- PHASES FINALES SENIORS MASCULINS
- JEU CONCOURS DECOUVERTE DE L'ARBITRAGE
- ELITE REGIONALE

IREF

RECRUTEMENT

TOURNOIS EDR

BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

PROCÈS VERBAUX

CLUBS ET CD

CALENDRIER

Chaque nouvelle information est mentionnée par le symbole 

JOURNÉES DES FINALES

TERRITORIALES SÉNIORS

Issoire (63),
Tournon-sur-Rhône (07)

18 AVRIL

Arnas (69),
Vienne (38)

19 AVRIL

RÉGIONALES À 7 JEUNES

Givors (69)

1^{ER} MAI

RÉGIONALES SÉNIORS

Bourgoin-Jallieu (38)

2 & 3 MAI

TERRITORIALES JEUNES

Moulins (03),
Portes-lès-Valence (26)
Pont-de-Vaux (01)
Seyssins (38)

09 MAI

RÉGIONALES FÉMININES

Coise (69)

17 MAI

RÉGIONALES À 5

Tournon-sur-Rhône (07)

30 & 31 MAI

RÉGIONALES JEUNES

Feurs (42)

13 JUIN

GREATNESS
W6N



2026

FRANCE **FRA** **IRL** **IRLANDE**

SAMEDI 25/04 À 21H10

**> STADE MARCEL-MICHELIN
CLERMONT-FERRAND**



PUY-DÔME
RUGBY STADIUM

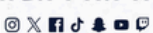
clermont
auvergne
métropole

rugby
AUVERGNE RHÔNE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

VILLE DE
**CLERMONT
FERRAND**

BILLETTERIE.FFR.FR

@FranceRugby | 

BILLETTERIE - 6 NATIONS



JOURNÉES DES
FINALES

Compétitions
régionales

8 finales SENIORS MASCULINS

2 et 3 mai 2026
Bourgoin-Jallieu (38)

Stade Pierre Rajon – Dès 12h
Tarifs : 10€ la journée
15€ les deux jours
Gratuit -16 ans et PMR
Billetterie sur ligueaura.ffr.fr



**BILLETTERIE - FINALES
REGIONALES SENIORS**

Administratif

NEW RAPPEL RÈGLEMENTS

ARTICLE 632 - ENTREES DANS LES STADES - TARIFS REDUITS ET ENTREES GRATUITES

(Attention : cet article ne vaut que pour le championnat de France. Il n'y a aucune billetterie pour les barrages et demi-finales de ligue.)

ARTICLE 632 - ENTREES DANS LES STADES - TARIFS REDUITS ET ENTREES GRATUITES

- 1 - Pour toutes les rencontres, chaque spectateur, pour pénétrer dans les stades, doit être porteur d'un billet payant, d'une invitation ou d'une contremarque (billet « ayant droit ») délivrée par l'organisateur sur présentation d'une carte donnant droit à l'entrée gratuite. Cet accès n'est cependant autorisé que dans la limite des places laissées libres par la sécurité dans la catégorie concernée.
- 2 - En cas d'une manifestation organisée sur le stade avant l'ouverture des portes au public (buffet ou autre...) l'association organisatrice devra se conformer au règlement en vigueur. Si les participants ne possèdent qu'une entrée générale et que l'organisateur désire placer ses invités dans une tribune de catégorie supérieure, il lui appartient de fournir des billets payants correspondant à cette catégorie. Bien entendu, la recette correspondant à ces billets sera enregistrée avec celle des billets vendus et la charge restera au compte de l'organisateur. TOUTE INFRACTION A CES DISPOSITIONS ENTRAÎNERA UNE SANCTION FINANCIERE.
- 3 - Dans la limite des places disponibles au regard des règles de sécurité, ont droit à l'entrée sur les stades à tarif réduit ou gratuitement contre remise d'un billet « ayant droit », les titulaires des cartes suivantes :

Sur présentation de la carte de ↓ Catégorie de la rencontre →	Championnat Hormis : - les 1/2 finales et finales des Championnats de France de 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Professionnelles - les finales des Championnats de France de Nationale, Nationale 2, Fédérales 1, 2 et 3 ainsi que celles d'Elite 1 Féminine et Elite 2 Féminine (sauf en cas de décision contraire de la FFR).	Matches Internationaux (y compris Tournoi des VI Nations et Coupes d'Europe)
--	---	---

Administratif

Tarif réduit :				
- Invalidité, taux entre 50 et moins de 80 %.....		oui	(5).....	oui
- Scolaire et Universitaire entre 17 et 25 ans.....		oui		non
ATTENTION : Pour les rencontres professionnelles, voir article 611 des R.G. de la L.N.R.				
Entrée gratuite (Billet « ayant droit ») :				
- Membre « Actif » Association	des associations... en présence (2)...	oui		non
- Membre « Non Actif » Association (1).....		oui		non
- Dirigeant :				
* Titulaire d'une carte « ROUGE ».....		oui		non
* Titulaire d'une carte « ORANGE ».....	(3).....	oui		non
- Dirigeant d'association ou volontaire - carte « BLEUE ».....	(7).....	oui		non
- International - Sélectionné.....		oui		non
- Invitation permanente F.F.R.....	(9) (10).....	oui		non
- Invitation spéciale pour la rencontre.....		oui		non
- Membre d'Honneur ou Bienfaiteur de la F.F.R.....		oui		non
- Professionnelle du Ministère Jeunesse et Sports.....		oui		non
- Personnelle du C.N.O.S.F.....		oui		oui
- Personnelle du C.R.O.S.....		oui		oui
- Membre de la Presse, accrédité F.F.R.....	(4).....	oui	(5).....	oui
- Invalidité de 80 % et plus.....	(8) (11).....	oui	(5).....	non
- Grand blessé du Rugby (10)	(6).....	oui		non
- Enfants au-dessous de 16 ans.....				

(1) Sur la carte délivrée par les associations doivent être apposés la photographie du titulaire (sauf en cas de carte délivrée impersonnellement à un organisme : la photographie étant alors remplacée par le cachet de l'organisme) et le timbre d'affiliation de la saison en cours. Les cartes d'association doivent, comme les invitations permanentes, comporter, au verso, les dates des rencontres de la saison.
Les membres actifs doivent pouvoir justifier de leur qualité.

(2) Dans les compétitions fédérales, les membres de l'association visiteuse n'ont droit, à l'entrée, qu'aux places les moins chères ; ils ne peuvent pas accéder à de meilleures places, même en acquittant un supplément. Ils doivent alors payer place entière. Toutefois, les « membres dirigeants » des associations en présence, titulaires de la carte bleue F.F.R. et sur présentation de celle-ci, ont droit à une place assise.
En ce qui concerne les rencontres se déroulant sur terrain neutre, les membres des associations en présence sont soumis aux règles indiquées à l'alinéa précédent (membres des associations visiteuses) ; par ailleurs, les membres de l'association organisatrice n'ont en aucun cas accès gratuit au stade.

L'accès gratuit au stade des membres des associations jouant des rencontres de lever de rideau ou organisées en ouverture de rencontres jumelées est limité à 50 membres par association

Administratif

Nota : ces deux prescriptions ainsi que les modèles de cartes émises par l'association et la F.F.R., revêtues de la mention « spécimen » doivent être affichées à l'entrée du stade.

- (3) Pour toutes les rencontres se déroulant sur le territoire de l'organisme régional auquel ils appartiennent.
- (4) En outre, les petites voitures des mutilés à 100 % peuvent pénétrer gratuitement dans l'enceinte du terrain à une place qui ne gênera en aucun cas le déroulement de la partie, et ce, sous la responsabilité directe de l'association organisatrice. S'il est précisé sur la carte que le mutilé doit être accompagné, l'accompagnateur a également droit à l'entrée gratuite.
- (5) Pour les rencontres du XV de France, il n'y a pas de places à tarif réduit. L'accès est gratuit (dans la limite des places disponibles) pour le public en situation de handicap, titulaire d'une carte d'invalidité avec un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80 %, ainsi que pour les titulaires de la carte « Grands blessés du rugby ». Pour les accompagnants, les places sont situées à proximité immédiate des places PSH et proposées au tarif grand public.
- (6) L'entrée pour les Championnats Professionnels peut, selon le règlement de la L.N.R., être accordée aux jeunes de moins de 12 ans.
- (7) Pour toutes les rencontres organisées par l'organisme régional auquel ils appartiennent.
- (8) Les titulaires de la carte « Grands blessés du rugby » ont l'accès gratuit pour les finales de Nationale, Nationale 2, Fédérales 1, 2 et 3 et d'Elite 1 féminine. L'accompagnateur aura l'accès gratuit dans la catégorie de place où se trouve celle du titulaire de la carte « Grands blessés du rugby ».
- (9) Nombre à déterminer préalablement selon accord formel écrit de la F.F.R.
- (10) Pour les titulaires de la carte « Grands blessés du rugby » et leur accompagnateur, favoriser l'entrée de leur véhicule automobile dans l'enceinte même du stade pour leur faciliter l'accès à la place réservée.

En règle générale ces dispositions doivent être interprétées libéralement en tenant compte à la fois de la qualité du porteur de la carte et de la capacité de logement du stade et toujours en accord avec le Président de l'association ou de l'organisme régional organisateur.

IMPORTANT

Pendant toute la durée du match, les portes du stade doivent rester ouvertes pour raison de sécurité, un contrôle des entrées étant malgré tout maintenu.

Administratif

CLUB SPORTIF ENGAGE

France Travail, l'Agence nationale du Sport, le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le Ministère du Travail ainsi que les Clubs Sportifs Engagés lancent l'appel à projets « EN JEU SPORT EMPLOI », dédié à l'insertion professionnelle par le sport.

Dans ce cadre, plusieurs programmes cofinancés peuvent être déployés par les clubs, comités départementaux et ligues, notamment :

- Organisation d'un créneau "Aller-vers"
- Mise en place d'une opération "Du Stade Vers l'Emploi" (#DSVE)
- Déploiement d'un parcours de remobilisation vers l'emploi
- Organisation d'un "Match des métiers"
- Mise en place d'un parcours complet d'insertion par le sport

Ces actions offrent de nombreuses opportunités :

- Jouer un rôle clé dans l'insertion professionnelle sur votre territoire
- Organiser des événements favorisant le retour à l'emploi
- Gagner en visibilité et en reconnaissance
- Rejoindre un réseau de plus de 12 000 clubs engagés
- Accéder à de nouvelles sources de financement

Administratif

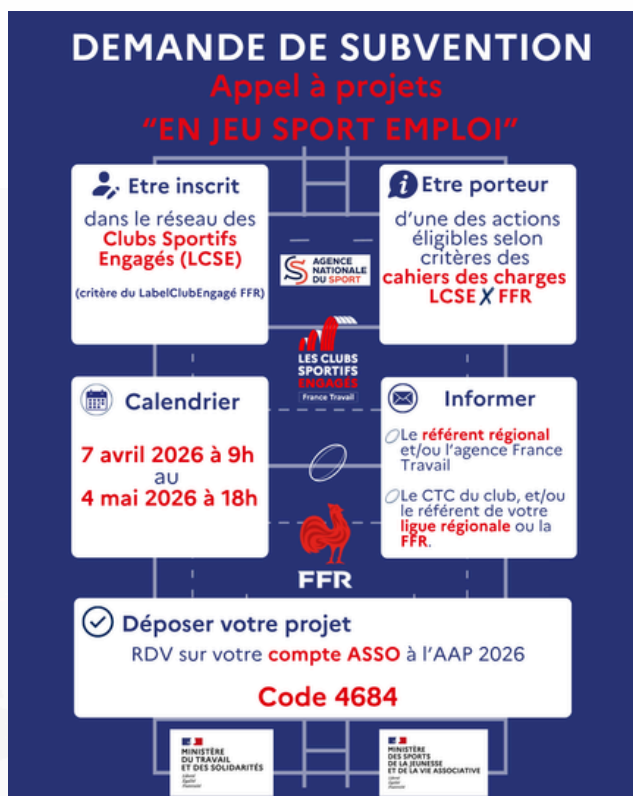
Clubs et instances intéressés : préparez-vous dès maintenant !

Inscrivez-vous sur le site des Clubs Sportifs Engagés – [Rejoindre la communauté](#) | [Les clubs sportifs engagés](#)

Contactez votre référent régional France Travail – [Le réseau France Travail](#) | [Les clubs sportifs engagés](#)

Déposez votre projet sur votre compte asso avant **le 4 mai à 18h** (code 4684)

Consultez le dossier complet de l'appel à projets (AAP 2026) – [AAP 2026](#)



Sportif

NEW

PHASES FINALES SENIORS MASCULINS

Félicitations aux équipes ayant remportés les boucliers territoriaux les 18 et 19 avril derniers :

Secteur Ouest

Régionale 1 : AS Forgerons
Commentryens

Régionale 2 : AL Cisternes La Forêt

Régionale 3 : RC Domes Sioule 31

Réserve Régionale 1 : RC St Simon

Réserve Régionale 2 : SC Brivadois

Promotion Régionale 1 : RCSGC

Promotion Régionale 2 : RC Montaigut
Besse

Promotion Régionale 3 : RC St Yorre

Secteur Sud

Régionale 1 : RC Teillois

Régionale 2 : URAM

Régionale 3 : RC Donatien

Réserve Régionale 1 : RCOM

Réserve Régionale 2 : RC Châtillonnais

Promotion Régionale 1 : RC Eyrieux

Promotion Régionale 2 : Rst RC

Rhodanien/ASACR

Promotion Régionale 3 : RC des Hauts
Plateaux

Secteur Nord

Régionale 1 : RC Bellevillois

Régionale 2 : ARCOL Rugby

Régionale 3 : RC Mions

Réserve Régionale 1 : RC Haute Bresse

Réserve Régionale 2 : Amberieu Bugey XV

Promotion Régionale 1 : RC Haute Bresse

Promotion Régionale 2 : COL

Promotion Régionale 3 : Jeunesse Ath.
Heyrieux Rugby

Secteur Est

Régionale 1 : UA Tullins Fures

Régionale 2 : SOUA Rugby

Régionale 3 : RC Faverges

Réserve Régionale 1 : UA Tullins Fures

Réserve Régionale 2 : USJC Rugby

Promotion Régionale 1 : RC Matheysin

Promotion Régionale 2 : RCTCL

Promotion Régionale 3 : RC Brézins

Sportif

Pour les équipes gagnantes de ces rendez-vous territoriaux, les prochaines étapes sont les demi-finales de Ligue qui se dérouleront le dimanche 26 avril 2026 sur terrain neutre.

Régionale 1:

- RC Bellevillois – AS Forgerons Commentryens
- RC Teillois – UA Tullins Fures

Réserve Régionale 1

- RC Haute Bresse – RC St Simon
- UA Tullins Fures – RC Canton de Marsanne

Promotion Régionale 1:

- RC Haute Bresse – RC St Genès Champanelle
- RC Eyrieux – RC Matheysin

Régionale 2:

- ARCOL – URAM
- AL Cisternes La Foret – SO Ugine Albertville

Réserve Régionale 2:

- SC Brivadois – US Jarrie Champs
- RC Chatillonnais – Ambérieu Bugey XV

Promotion Régionale 2:

- RC Thonon Chablais Lemman – COL
- RST RC Rhodanien ASACR – RC Montaigut Besse

Régionale 3:

- RC Domes Sioule – RC Faverges
- RC Donatien – RC Mions

Promotion Régionale 3:

- RC St Yorre – RC des Hauts Plateaux
- RC Brezins – Jeunesse Ath Heyrieux Rugby

Sportif

Veillez trouver ci-joint la liste des objets interdits pour l'ensemble des finales territoriales et régionales.



OBJETS INTERDITS

Prohibited items



Arme



Fumigène, pétard et autres articles pyrotechniques



Mégaphone



Drone



Perche à selfies



Bouteille, canette et tout autre contenant de plus de 50 cl



Vuvuzela, laser



Animal (sauf chien guide)

OBJETS SOUMIS À AUTORISATION

Items subject to prior authorisation



Hampe de drapeaux, support de banderole



Banderole, drapeau, voile, maillot géant



Tambour



Parapluie



Bouteille / autre contenant de moins de 50 cl



Appareil photo



Valises, bagage, sac supérieurs à 45x36x20 cm



Casque et encombrant

- Tout objet pouvant servir d'arme par destination (couteau, outils...) : ces objets ne peuvent pas donner lieu à un dépôt de consigne.
- Les banderoles, drapeaux ou panneaux contenant un message à caractère raciste, xénophobe, politique, philosophique sont interdits (contrôle visuel obligatoire).
- L'accès au stade est interdit à toute personne en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiant.
- Si un propriétaire d'objet non autorisé refuse de s'en séparer, l'accès au stade lui sera refusé.

Conformément aux dispositions du Code du Sport, toutes infractions aux interdictions ci-dessus sera passible de poursuites judiciaires

NEW **CQP TECHNICIEN RUGBY À XV**

L'IREF ouvre **les inscriptions pour la formation CQP Technicien Rugby à XV.**

Le Certificat de Qualification Professionnelle permet d'encadrer et d'entraîner un collectif de rugby à XV contre rémunération, dans un cadre réglementé.

Date limite de pré-inscription : 07/06/2026

Le titulaire du CQP intervient au sein d'un club auprès de différents publics :

- Jeunes dès M14
- Équipes seniors, féminines et masculines
- Jusqu'au niveau Fédérale 1

Objectifs de la formation :

- Préparer et animer des cycles de séances de perfectionnement en rugby à XV
- Organiser, informer et communiquer autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Construire et conduire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Cette formation vise à structurer les compétences des éducateurs et à répondre aux besoins d'encadrement des clubs.

Retrouvez tous les renseignements nécessaires sur le site de l'IREF en cliquant sur le lien suivant :

SITE IREF - CQP

Recrutement

RECRUTEMENT LIGUE

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby recherche un(e) **Assistant(e) administratif(ve) et logistique polyvalent(e)**

- CDD
- Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand
- Prise de poste en avril 2026

Pour candidater : **recrutement@ligueaura-ffr.fr**

**FICHE DE POSTE ASSISTANT(E)
ADMINISTRATIF(VE) ET
LOGISTIQUE POLYVALENT(E)**

Tournois EDR 2025 - 2026

Vous trouverez au lien suivant la liste des **tournois Ecole de Rugby** validés par la Ligue pour la saison 2025-2026 :

TOURNOIS EDR

Bulletin des Officiels de matchs

Vous trouverez au lien suivant le bulletin des officiels de matchs :

BULLETIN DES OFF. DE MATCHS

Procès verbaux

Vous trouverez au lien suivant les procès verbaux du Bureau Directeur de la Ligue :

PROCES VERBAUX

CLUBS ET CD

USBPA

La finale de Nationale aura lieu le samedi 16 mai prochain à 18 h 30 au Stade Marcel Verchère à Bourg en Bresse

BILLETTERIE



CLUBS ET CD

AS GRANE

Le club de rugby de Grâne organise la 1ère édition d'un tournoi M15F, le 6 Juin 2026, stade Alfred Desbrun, Grâne.

Informations pratiques :

Date : Samedi 6 juin 2026

Lieu : stade Alfred Desbrun, Grâne

Contact club : lilouasg@gmail.com



Calendrier

AVRIL

Jeudi 23	Entrainement ouvert au public du Xv de France féminin à Clermont Ferrand (63)
Samedi 25	France Irlande à Clermont Ferrand (63)

MAI

Vendredi 1	Finales Régionales Seven Jeunes à Givors (69)
Samedi 2 et dimanche 3	Finales Régionales Séniors Masculins à Bourgoin Jallieu (38)
Samedi 9	Finales Territoriales Jeunes à Moulins (03), Portes-Lès-Valence (26), Pont-de-Vaux (01) et Seyssins (38)
Dimanche 17	Finales Régionales Féminines à Coise (69)
Samedi 30 et dimanche 31	Finales Régionales Rugby à 5 à Tournon-sur-Rhône (26)

JUIN

Samedi 13	Finales Régionales Jeunes à Feurs (42)
-----------	--

Merci à nos partenaires



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FFR



LA PLAGNE
Paradiski

SG



**AUVERGNE
RHÔNE ALPES**



LA PLAGNE
TARENTAISE

